



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION  
N°4-0523,  
LISTE DES SITES ET  
PORTÉE DISPONIBLE  
SUR [WWW.COFRAC.FR](http://WWW.COFRAC.FR)

NUMÉRO E-E131032

VALABLE JUSQU'AU 06/10/2024

ÉDITÉ LE 07/07/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/06/2003

Forme juridique : SARL

Capital : 7 624

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GAP

Siret : 449 112 010 00011

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8108149

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 05026697 Y 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 05026697 Y 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : PAILLAS

LE TREFLE VENTELON  
05320 LA GRAVE

Téléphone : 06 86 57 54 19

Fax : 04 76 79 90 52

Portable :

Site Internet : charpente-paillassons.fr

E-mail : stephane.paillassons@orange.fr

Responsabilité légale :

PAILLAS THIERRY GÉRANT / PAILLAS STEPHANE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                   | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------|----------------------|
| 3181 | Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE | 07/07/2021           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                         | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.